



Infos communales Saint-Médard-en-Forez Compte-rendu du Conseil Municipal du Vendredi 3 février 2023

Etaient présents :

Sébastien DESHAYES - Valérie DA FONTE – Anthony TISSEUR - Laure SIRGUEY
Valérie AUBRY – Céline BLONDEAU - Cédric BECKER - Marc BOUTEILLE - Claudine FARGIER
Michel FAURE - Valentino GOFFART - Yves LAURANSON – Cédric NICLOU

Absents et excusés :

Françoise MERLLIE : Pouvoir donné à Anthony TISSEUR
Sophie THIVILLIER : Pouvoir donné à Laure SIRGUEY

A l'ordre du jour :

- **Approbation du procès-verbal du dernier Conseil Municipal**
- **Approbation du règlement d'assainissement**
- **Révision du PLU : débat du PADD**
- **Renouvellement de la demande de subvention DETR 2023 pour l'acquisition et la rénovation du restaurant**
- **Demande de subvention DETR/DSIL 2023 pour la sécurisation liaison école Halle des Sports**
- **Demande de subvention DETR/DSIL 2023 pour la réalisation d'un pôle associatif et technique**
- **Demande de subvention FEDER, pour la réalisation d'un pôle associatif et technique**
- **Questions diverses**

N'oubliez pas de
regarder l'....

Agenda!
Communal en Page 2.

Vendredi 24 février 2023

- Carnaval organisé par le Comité d'Animation

Vendredi 10 mars 2023 à 20 heures

- Conférence

Samedi 11 mars 2023

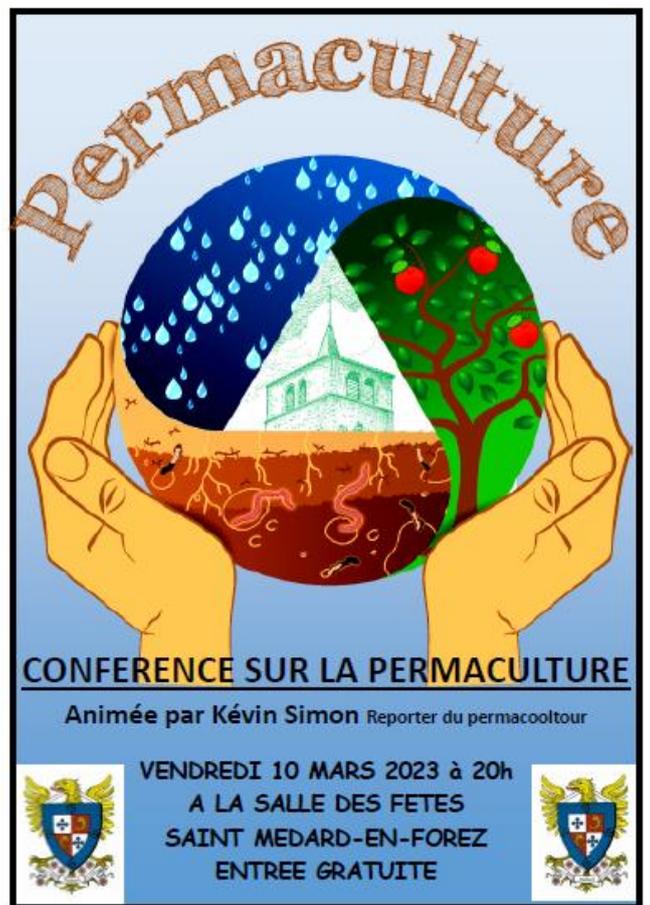
- Nettoyage de la nature

Dimanche 12 mars 2023

- Soupe aux choux organisée par le Comité des Fêtes

Vendredi 7 avril 2023

- Conseil Municipal



Le compte-rendu de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité.

Approbation du règlement d'assainissement

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, informe les conseillers municipaux sur la nécessité de mettre en place un règlement du service d'assainissement collectif sur la commune. Il indique qu'il a confié la mission à la troisième adjointe, Mme Laure SIRGUEY et lui demande de présenter son travail.

Madame Laure SIRGUEY, Troisième Adjointe au Maire, expose au Conseil Municipal, le règlement d'assainissement. L'objectif de ce règlement est de définir les conditions et modalités auxquelles est soumis le déversement des eaux dans le réseau d'assainissement de Saint-Médard. Il est composé de 49 articles détaillant ainsi les obligations de l'exploitant, des usagers et des propriétaires, voici quelques titres d'articles :

- ✚ Catégories d'eau admises au déversement dans le réseau d'assainissement collectif
- ✚ Modalités générales d'établissement du branchement
- ✚ Déversements interdits
- ✚ Définition des eaux usées domestiques
- ✚ Surveillance, entretien, réparations, renouvellement de la partie des branchements situés sous le domaine public
- ✚ Prélèvements et contrôles des eaux industrielles, artisanales, commerciales
- ✚ Obligation d'entretenir les installations de pré-traitement
- ✚ Raccordement entre domaine public et domaine privé
- ✚ ...

Il est précisé que pour la rédaction de ce règlement, les remarques par les services de la MAGE (Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau) et de la Communauté de Communes de Forez-Est ont été prises en compte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le règlement du service d'assainissement collectif, mis en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023.

Un grand merci à Laure SIRGUEY pour ce travail.

Révision du PLU : Débat du PADD

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, rappelle à son Conseil Municipal que dans le cadre de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme, PLU, le Conseil Municipal doit débattre des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, PADD, ce débat doit intervenir au plus tard deux mois avant l'examen du projet complet de PLU. Délai respecté, **Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES**, expose alors le projet PADD :

- ✚ Calendrier de la révision du PLU de Saint-Médard-en-Forez avec le rappel des travaux conduits à savoir la réalisation des diagnostics socio-économiques, urbains et fonciers (2021), la construction du PADD (2021-2022) et le travail sur le Zonage Règlement et les OAP « Orientations d'Aménagement et de Programmation (2022 – 2023).
- ✚ Définition, contenu et méthodologie du PADD : Le PADD, c'est l'expression politique du projet de territoire en matière d'aménagement et d'urbanisme, pour les 10 à 15 ans à venir. C'est une pièce du PLU qui définit les orientations générales sur un certain nombre de sujets fixés par le code de l'urbanisme (habitat, équipement, urbanisme, paysage...)

✚ Les principales ambitions de développement :

- Préserver le potentiel agricole de la commune et limiter la consommation foncière des espaces agricoles, naturels et forestiers
- Accueillir de nouveaux ménages sur la commune et permettre aux habitants de poursuivre leur parcours résidentiel à Saint-Médard
- Permettre le maintien et le développement des activités économiques existantes
- Valoriser le patrimoine naturel et bâti du territoire et favoriser la reprise des logements vacants
- Recentrer l'urbanisation autour du Bourg, de la Chevillonnière et du Tinchon en diversifiant l'offre résidentielle
- Préserver et développer les équipements existants ou à créer sur la commune
- Limiter la dépendance à l'usage des véhicules particuliers

✚ Les trois axes stratégiques :

- Permettre un développement équilibré de Saint-Médard-en-Forez (préservation des terres cultivées et des exploitations, prise en compte des projets, regroupement des commerces en centre Bourg avec anticipation des besoins, maintien des activités existantes au niveau artisanal avec possibilité d'extension de la ZA, cheminements touristiques, repasser au-dessus du seuil de 1 000 habitants...)
- Préserver les qualités propres à notre village (protection des abords des cours d'eau et des espaces boisés du territoire, protection des haies bocagères, protection du patrimoine...)
- Inscrire Saint-Médard dans un développement territorial durable (développement des ENR, Energies Renouvelables : solaire, bois énergie, pompe à chaleur..., accès aux NTIC, Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, limitation de l'imperméabilisation...)

Renouvellement de la demande de subvention DETR 2023 pour l'acquisition et la rénovation du restaurant

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, rappelle que la commune est propriétaire du restaurant « La Cocotte des Envies » et aujourd'hui « La table des moulins » et qu'il convient d'effectuer des travaux de rénovation, d'acquérir des équipements professionnels et de réaménager les terrasses extérieures.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, valide le projet de rénovation et de réaménagement du restaurant et sollicite une subvention au titre de la DETR 2023 ou de la SIL 2023 auprès de l'Etat.

Demande de subvention DETR/DSIL 2023 pour la sécurisation liaison école Halle des Sports

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, rappelle qu'il convient de sécuriser la liaison Ecole – Halle des Sports afin que les élèves puissent se rendre à la Halle des Sports en toute sécurité. Il est indiqué également que la commune peut prétendre au soutien des services de l'Etat et percevoir une subvention au titre de la DSIL 2023 (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) ou de la DETR 2023 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour les projets promouvant la mobilité douce.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, valide le projet de sécurisation de liaison piétonne de l'école à la Halle des Sports et sollicite la demande de subvention.

Demande de subventions DETR/DSIL 2023 et FEDER, pour la réalisation d'un pôle associatif et technique

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, souligne la nécessité de pouvoir permettre aux nombreuses associations de notre village, de se réunir, de stocker leurs matériels et d'organiser des activités et des manifestations afin de maintenir de la vie sur Saint-Médard. Il est précisé également de la nécessité de créer un local technique pour nos services. Il convient alors de bâtir un pôle associatif et technique. Pour rappel, la commune a acquis le terrain sur lequel le bâtiment sera construit pour un montant de 35 000 euros. La commune peut également prétendre au soutien de l'Europe et percevoir une subvention au titre des FEDER 2023 (Fonds Européen de Développement Régional) pour les projets permettant de renforcer l'attractivité des territoires via le financement d'équipements structurants culturels, sportifs, de loisirs, associatifs et de services à la population)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, valide, à l'unanimité, le projet de réalisation d'un pôle associatif et technique et sollicite une subvention au titre de la DETR 2023 ou de la DSIL 2023 auprès de l'Etat, et une subvention au titre du FEDER 2023.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Fermeture de la quatrième classe

En septembre 2021, l'école comptait 91 élèves répartis en quatre classes. A la rentrée 2022, il y avait 79 élèves représentant 57 familles. Pour la rentrée 2023, avec 22 départs au collège, la prévision serait de 62 élèves avec 5 arrivées potentielles en PS au regard de l'état civil 2020. Le verdict est tombé fin janvier, Saint-Médard va perdre sa quatrième classe. « Conformément aux orientations nationales et après consultation du CSASD le 26 janvier et du CDEN le 2 février 2023, écrit M. Thierry Dickelé, l'inspecteur d'Académie à Monsieur le Maire, Sébastien Deshayes, je vous annonce le retrait d'un emploi et à titre exceptionnel, le maintien pour un an de la perte réglementaire de décharge à savoir 0.25 Equivalent Temps Plein (ETP). Pour la rentrée scolaire, 2023, sa dotation en moyens d'enseignement sera donc portée à 3 emplois et une décharge de direction à 0.25 ETP ».

CSASD : Comité Social d'Administration Spécial Départemental

CDEN : Conseil Départemental de l'Education Nationale

Carnaval du Comité d'animation : Vendredi 24 février à 18 heures



Conférence sur la Permaculture du 10 mars à 20 heures à la salle d'animation

Pendant trois ans, Kevin SIMON, reporter du Permacooltour, et ses acolytes ont fait le tour de France et de Belgique à vélo des écolieux et de la permaculture, pour mettre en lumière de nouveaux récits et raconter d'autres histoires de mode de vie plus respectueux de l'Homme et de son environnement.

Le but est d'inspirer d'autres personnes pour mettre en marche un changement de plus en plus global, et créer ou rejoindre un écolieu dans le but d'avoir un mode de vie avec un faible impact écologique avec des gens qui partagent leurs valeurs. Ceux-ci ont choisi de prendre soin du Vivant, pour montrer qu'il est possible de concevoir et de régénérer des lieux et des paysages en harmonie avec l'environnement et les différents éléments qui le constituent.

Depuis plusieurs années, la culture de la permanence s'impose comme un renouveau nécessaire à nos sociétés, et ces écolieux nous invitent à réinventer dès aujourd'hui la vision d'un avenir commun, sobre et joyeux, en lien avec notre environnement, les végétaux, et le monde animal.

Partout en France, des collectifs citoyens inventent un nouveau récit plus écologique et solidaire en montrant qu'il est possible de régénérer et de se réapproprier un mode de vie en lien sensible et profond avec notre environnement. Un nouveau récit pour partager, essaimer et prouver qu'il est aujourd'hui possible de vivre autrement... Des arbres et des jardins-forêts, perspectives d'une autre civilisation ... Grandir Ensemble dans un écolieu ... Ecole et (re)connexion au vivant ... Prendre soin de soi avec la permaculture ... etc

Plongez dans l'aventure du Permacooltour et laissez-vous guider pour comprendre, imaginer et peut-être commencer à vivre autrement à votre tour !

Nettoyage de la nature le samedi 11 mars à partir de 9 heures

Rencontre avec Kévin Simon, reporter du Permacooltour
auteur de « écolieux, vers un nouveau modèle de vie »
vendredi 10 mars 2023 à 20H
salle d'animation de Saint-Médard-en-Forez - entrée gratuite
organisation : commission communale « Environnement & Développement Durable »



SAMEDI 11 MARS 2023
9 heures devant la mairie
venez en famille avec des gants - sacs fournis

Soupe aux choux du 12 mars

Le Comité des Fêtes organise sa traditionnelle soupe aux choux le dimanche 12 mars à partir de 8 heures à la salle d'animation.



Offre d'emploi au Restaurant « La table des moulins »

Anne-Marie COTTE et Audrey SAUTAREL remercie les villageois pour votre accueil et votre confiance. Afin de renforcer l'équipe, elles souhaitent recruter deux personnes :

Un(e) aide cuisine pour 35H (du vendredi au dimanche) pour assister Anne-Marie

Votre mission :

- Préparation des légumes
- Dressage des entrées
- Dressage des desserts
- Nettoyage

Vous êtes dynamique, organisé(e), soigneux(se), drôle 😊, sérieux(se), ce poste est pour vous !

Un(e) serveur(se) pour 35h (du vendredi au dimanche) pour assister Audrey

Votre mission :

- Prise de commandes
- Service bar / salle
- Entretien des salles
- Mise en place de la salle restauration
- Nettoyage

Vous êtes dynamique, motivé(e), bienveillant(e), rigoureux(se), drôle 😊, ce poste est pour vous !

**Vous possédez ces compétences ou qualités,
N'hésitez pas on vous attend !!! Contactez-nous au 06 38 51 38 77**

Classes en 3 - Réunion préparation

**Toutes les personnes concernées par les classes en 3
et qui souhaitent organiser cette fête,
sont invitées à la réunion de préparation
le samedi 25 mars à 10 heures en mairie.**



Ludothèque

Le prochain passage de la Ludothèque aura lieu le mercredi 1er mars de 14h45 à 15h15 sur le parking, Rue de Bellevue.



Bobine Bar

**Vendredi 3 Mars : Soirée musicale karaoké concert –
Les Celtic Frogs**

**Vendredi 24 mars : Soirée musicale concert – Les Vieux
des Monts**

Vendredi 3 mars : Soirée karaoké concert

Retrouvez les Celtic Frogs pour une soirée musique et chanson où vous pourrez participer...!
Une sorte de karaoké avec un groupe pour vous tout seul pour vous accompagner !

Vendredi 24 mars : Soirée concert

Les Vieux des Monts : 1 basse, 2 guitares, 1 chanteuse qui vous feront voyager dans des univers musicaux variés ! De la chanson groove au rock en passant par la country, la pop et la chanson française !

Ambiance festive garantie, Venez nombreux !
Concerts "au chapeau" !
C'est à St Médard en Forez ! Et l'entrée du Bobine Bar se trouve en face de l'entrée de l'Eglise !

Sans réservation !

MJC Saint-Médard – Recherche président(e)

La MJC de Saint-Médard recherche un(e) nouveau(elle) président(e). Pour des raisons professionnelles, Valérie AUBRY, qui est à la tête de l'association depuis 2019, va devoir céder sa place.



« Même si les dernières années ont été compliquées avec la crise sanitaire, j'ai passé de très bons moments, il est important de trouver un successeur afin de maintenir cette association qui compte plus de 180 adhérents.

Les personnes intéressées pour me remplacer et pour intégrer le bureau sont les bienvenues ».

Nous comptons sur vous.

Faites-vous connaître auprès de Valérie AUBRY au 06 88 57 42 47
ou par mail à mjc.saint.medard@gmail.com

MJC Saint-Médard – Munz Floor

La MJC de Saint-Médard-en-Forez vous propose un atelier découverte du MUNZ FLOOR. Cette activité aura lieu le jeudi 23 février de 20h à 21h30. Une participation de 10 euros par personne est demandée.
Réservation auprès de Mme THIVILLIER au 06 74 27 77 72

Le Munz Floor, c'est quoi ? C'est une discipline corporelle novatrice pratiquée au sol développée par Alexandre Munz, ancien danseur Etoile du Ballet de l'Opéra de Berlin formé à l'Opéra de Paris. Munz Floor est une pratique multi primée, au plus haut niveau des institutions françaises et américaines, pour sa capacité à libérer des tensions et des douleurs chroniques.



Infos Pratiques

En raison de travaux, ENEDIS annonce des coupures de courant :

- 🚧 Le mercredi 1^{er} mars de 13h45 à 17h à Combenéron
- 🚧 Le mardi 4 avril de 9 à 14h30 au 10,16 et 71 Chemin de la Baronnière, Route des Sagnes et au 89 N°3 Chemin de Bellemontée.

Bulletin Communal 2022

Suite à un oubli bien involontaire, nous tenions à compléter la liste retranscrite sur le bulletin communal 2022.

Décès : BONHOMME André, 12 septembre 2022.

Nous tenons à nous excuser et nous vous remercions de votre compréhension.

Accueillir un lycéen étranger avec CEI - Centre d'Echanges Internationaux

D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.



**Jeunes lycéennes étrangères
Italiennes, Brésiliennes et Allemandes
recherchent une famille d'accueil**



Luise, jeune allemande de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2023. Elle fait du judo, joue du piano et aime nager.

Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Alice, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait du volleyball, de la natation et aime lire et faire du vélo.

Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2023.

Elle rêve de maîtriser la langue française.

Cristina, jeune brésilienne de 16 ans, viendra en France pour 10 mois. Elle pratique le taekwondo, fait du ballet et a de nombreux hobbies, dont le design graphique.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements : Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
v.simon@groupe-cei.fr

Petites annonces San Miardères

Petite annonce : Bureau à vendre

Il est à 40 euros (négociable)

Plan de travail bureau

123 cm Longueur – 60 cm Largeur

L'étagère est du côté droit

127 cm de hauteur x 60 cm de largeur

Mme Rupaire – 07 61 31 84 77



